



Pro-Fit Body

Edition: 1.0
Date: 20/11/2015
Page: 1/5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom du produit : Pro-Fit Body
Code du produit : 666

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Agent de finition. Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeyns NV
Afrikalaan 182
9000 GENT - Belgique
T +32 (0)9/ 223 38 71 - F +32 (0)9/ 233 03 44
info@christeyns.be - www.christeyns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790
(CH) STIZ, tel. 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ajout de phrases : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon la directive 67/548/CEE | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---|---|-----|--|---|
| Alcool, éthoxylé | (Numéro ° CAS) 69011-36-5 (Einecs nr) 931-138-8 (EG annex nr) / (N° REACH) / | < 5 | Xi; R41 Xn; R22 | Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 |
| poly[3-((2-aminoethyl)amino)propyl]methyl(dimethyl)siloxane, hydroxy end capped | | < 5 | Xi; R38 | Skin Irrit. 2, H315 |

Limites de concentration spécifiques:

| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques: DSD/DPD | Limites de concentration spécifiques: CLP |
|------------------|---|---|--|
| Alcool, éthoxylé | (Numéro ° CAS) 69011-36-5 (Einecs nr) 931-138-8 (EG annex nr) / (N° REACH) / | | (3 <C <= 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 <C <= 100) Eye Dam. 1, H318 |

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|---|
| Conseils généraux | : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11. |
| Inhalation | : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. |
| Contact avec la peau | : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | : Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante. |
| Ingestion | : Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|---------------------------|--|
| Effets aigu d' inhalation | : Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle. |
| Effets aigu de peau | : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. |
| Effets aigu des yeux | : Risque de lésions oculaires graves. |
| Effets aigu de voie orale | : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau. |
|--------------------------------|--|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------|-------------------|
| Danger d'explosion | : Non applicable. |
|--------------------|-------------------|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|--|
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. |
|--|--|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Comblent la fuite, si possible sans prendre de risque. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|------------------------------------|---|
| Protection des mains | : Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants. |
| Protection oculaire | : Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166). |
| Équipement spécial de sécurité | : Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605). |
| Protection des voies respiratoires | : Veiller à une ventilation adéquate. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|-------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| État physique/Forme | : Liquide. |
| Couleur | : blanc / opaque. |
| Odeur | : parfumée. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 7.0 - 7.8 (100%) |
| Point/intervalle de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : > 100 °C |
| Point d'éclair | : > 200 °C |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 1000 ± 25 kg/m ³ |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Log Po _e | : Aucune donnée disponible |
| Température d'autoinflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité | : 5 ± 5 mPa.s |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se former tels que de la fumée, du monoxyde et du dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| Alcool, éthoxylé (69011-36-5) | |
|-------------------------------|--------------|
| DL50 orale rat | 300 - 2000 |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Alcool, éthoxylé (69011-36-5) | |
|-------------------------------|-------------|
| CL50 poisson 1 | 1 - 10 |
| CE50 Daphnie 1 | 1 - 1010 |
| ErC50 (algues) | 1 - 10 mg/l |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun effet néfaste connu sur le fonctionnement des stations d'épuration en utilisation normale dans les conditions recommandées.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR, RID, IMDG, IATA).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

| |
|----------|
| GERANIOL |
|----------|

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

| Composant | % |
|--------------------------------|-----|
| agents de surface non ioniques | <5% |
| BHT | |
| parfums | |
| GERANIOL | |

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures

nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE :

RÉVISION CHAPITRE(S) N° :

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|---------------------|---|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves |
| R22 | Nocif en cas d'ingestion |
| R38 | Irritant pour la peau |
| R41 | Risque de lésions oculaires graves |
| Xi | Irritant |
| Xn | Nocif |